



Conseil économique et social

Distr. générale
22 décembre 2005
Français
Original: anglais

Commission de statistique

Trente-septième session

7-10 mars 2006

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

Points pour information : recensements de la population et du logement

Recensements de la population et du logement

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport fait suite à une demande formulée par la Commission de statistique à sa trente-sixième session^a. Il résume les activités concernant le rôle de la Division de statistique du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies en sa qualité de secrétariat du Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010; les travaux relatifs à la révision et à la mise à jour des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat*, menés par un groupe d'experts des Nations Unies, notamment les recommandations de la réunion du Groupe d'experts tenue à New York du 22 au 26 août 2005; l'adoption, par le Conseil économique et social, de la résolution 2005/13 sur le Programme mondial de 2010; et la coordination des activités régionales préparatoires à la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010.

^a Voir *Documents officiels du Conseil économique et social, 2005, Supplément n° 4* (E/2005/24-E/CN.3/2005/27), chap. IV, par. 12.

* E/CN.3/2006/1.



I. Introduction

1. À sa soixante-sixième session, la Commission de statistique a demandé que la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU poursuive la révision et la mise à jour des *Principes et recommandations concernant les recensements de la population et de l'habitat*, en réunissant un groupe d'experts des Nations Unies qui serait chargé de préparer le Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010, que la Division fasse office d'organisme de coordination pour la fixation des normes et que la stratégie de coordination soit organisée autour de modalités régionales.

II. Élaboration du Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010

2. Dans sa résolution 2005/13, le Conseil économique et social a souligné les trois principaux objectifs du Programme mondial de 2010 à savoir : effectuer au moins un recensement de la population et de l'habitat dans chaque pays ou région pendant la période allant de 2005 à 2014; produire une version mise à jour des *recommandations*; et offrir une plateforme pour un riche échange de données d'expérience, la participation des pays, l'assistance technique, l'information et la diffusion de données. Cette résolution justifie clairement la poursuite de la mise en œuvre du Programme mondial de 2010.

3. Au titre de ses travaux relatifs à la révision des *Principes et recommandations* et suite aux recommandations d'un groupe d'experts chargé de préparer le Programme mondial de 2010, la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU a, au cours de la période considérée, établi un cadre composé de trois groupes de travail et d'un groupe de rédaction, chacun des groupes de travail étant axé sur des parties spécifiques des *Principes et recommandations* : a) normes, cadre et ensemble de données de base; b) planification et gestion des recensements; et c) promotion des recensements. Un forum électronique interactif a également été mis en place pour faciliter l'échange d'opinions, d'observations et de suggestions¹.

4. Sur la base de ces préparatifs, la Division de statistique a réuni à New York, du 22 au 26 août 2005, un groupe d'experts des Nations Unies chargé de préparer le Programme mondial de 2010. Le rapport de cette réunion est disponible comme document de référence en version papier et sur le site Web de la Division². Le groupe d'experts a entériné les activités menées à ce jour, notamment la création et l'animation du forum de discussion interactif, la mise en place et l'exploitation d'un système de courrier électronique pour le Programme mondial de 2010, la cybercollection de questionnaires utilisés pour la série de recensements de 2000, les numéros spéciaux de l'*Annuaire démographique* consacrés aux recensements mondiaux de la population et l'élaboration de la base de métadonnées des recensements. Pour donner suite à la recommandation du groupe d'experts concernant la présentation de données sur le site Web, un sous-groupe technique sur d'autres modèles de recensement a conçu une section distincte du site Web de la Division de statistique pour fournir des informations sur les pratiques nationales en matière de conception d'autres modèles de recensement³. De même, les questionnaires de 133 recensements de la population ou de l'habitat, utilisés pour la série de 2000, ont été numérisés et affichés sur le même site⁴, ce qui permet de

disposer d'une base méthodologique pour tirer parti de l'expérience acquise en matière de recensements.

5. Les participants ont également entériné l'inclusion dans la version révisée des *Principes et recommandations* d'un ensemble de données de base à recueillir et de produits fondamentaux que chaque pays devra réaliser au moins une fois pendant la période allant de 2005 à 2014. Cet ensemble de produits fondamentaux, destiné à offrir un profil national détaillé à l'échelon géographique le plus bas à un moment donné, est nécessaire pour la planification des politiques nationales et la répartition des ressources, les activités de recherche et de sensibilisation, le contrôle des objectifs qui sous-tendent les recommandations des grandes conférences internationales, et l'amélioration de la comparaison des données aux plans national et international. Pour appliquer cette recommandation, un sous-groupe technique des données de base et de la tabulation s'est réuni à Dublin, du 13 au 15 octobre 2005, et a adopté une proposition de matrice centrale composée de 41 tableaux recommandés dans lesquels sont présentées 33 données de base que chaque pays ou région devra produire au moins une fois pendant la période allant de 2005 à 2014⁵. La Division de statistique a mis au point une stratégie pour présenter cette matrice centrale au cours de réunions régionales et sous-régionales, faisant ainsi suite à la demande de la Commission de statistique concernant la coordination de la diffusion des données de recensement de la population et du logement et leur comparaison sur les plans international et intrarégional.

6. En insistant sur l'enregistrement des faits d'état civil et les statistiques de l'état civil en tant que composantes essentielles du Programme mondial de 2010, la Division de statistique a poursuivi des activités connexes et a notamment assuré les services fonctionnels d'un atelier sur le renforcement des capacités en matière d'établissement des statistiques de l'état civil et d'enregistrement des faits d'état civil dans les pays membres de la Communauté des Caraïbes (CARICOM) consacré à l'amélioration des statistiques de la fécondité et de la mortalité, qui s'est tenu à Georgetown (Guyana), du 4 au 6 avril 2005; participé à une réunion internationale des directeurs des services nationaux de statistiques et des statistiques nationales de la santé, tenue à Buenos Aires, les 21 et 22 novembre 2005; et publié régulièrement en version papier (publication semestrielle)⁶ et sur le site Web (publication bihebdomadaire)⁷ le rapport intitulé *Population and Vital Statistics Report*, qui contient des statistiques de base obtenues à partir des recensements de la population et des enregistrements des faits d'état civil. Dans le domaine des statistiques de la migration internationale recueillies auprès de sources administratives, un nouveau questionnaire de l'*Annuaire démographique* a été élaboré et diffusé auprès des bureaux nationaux de statistiques en 2005 et la Division de statistique a fourni un appui considérable à la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) pour l'organisation d'une réunion d'experts des statistiques des migrations internationales, qui s'est tenue au Caire, du 14 au 16 novembre 2005.

7. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme mondial de 2010, les commissions régionales de l'ONU ont mené les activités décrites ci-après.

8. Les activités de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) ayant trait à la mise en œuvre du Programme mondial de 2010 ont consisté à participer à la réunion du groupe d'experts chargé de préparer le Programme de recensement. Pour résumer les enseignements tirés de l'expérience de la série de recensements de 2000 en Afrique, la CEA a distribué un questionnaire aux autorités des 53 services

statistiques nationaux, dont environ 23 % ont répondu. La CEA a participé à la réunion initiale sur la mise en œuvre du Programme mondial de 2010, organisée à Yaoundé par la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU, le 25 novembre 2005. À cet égard, la Commission suit de près les préparatifs d'une réunion régionale sur la série de recensements de 2010, qui se tiendra en Afrique du Sud et devrait porter sur les questions relatives aux *Principes et recommandations* et à la mise en œuvre du Programme mondial de 2010.

9. Dans le cadre des activités de mise en œuvre du Programme mondial de 2010, la Division de statistique de la Commission économique pour l'Europe (CEE), en collaboration avec l'Office statistique des Communautés européennes (Eurostat) et dans l'optique du programme de travail de la Conférence des statisticiens européens, a continué de préparer les *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens pour les recensements de la population et de l'habitat de 2010*. En décembre 2005, une réunion de spécialistes du recensement des pays membres de la Conférence des statisticiens européens a été organisée conjointement par la CEE et Eurostat, en collaboration avec le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), afin d'examiner le premier projet des *Recommandations de la Conférence des statisticiens européens*. Une version finale du projet devrait être établie en mars 2006 par un groupe directeur sur les recensements de la population et du logement de la CEE en vue de sa présentation aux pays membres de la Conférence des statisticiens européens en juin 2006. La CEE met également la dernière main à une publication sur les expériences des pays membres de la Commission dans la réalisation de la série de recensements de 2000. Cette publication donnera une vue d'ensemble de la méthodologie et de la technologie utilisées lors de la dernière série de recensements, ainsi que des informations sur les sujets retenus y compris les définitions et les approches adoptées.

10. En 2005, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) a affiché sur son site Web les principaux résultats d'un séminaire sur les enseignements tirés de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2000 dans les pays d'Amérique latine, qui s'est tenu à Santiago en décembre 2003, les sujets traités étant notamment l'organisation des recensements, le champ de couverture, la cartographie, la formation, l'utilisation d'échantillons, les nouvelles technologies, le traitement de données et les caractéristiques des logements, des ménages et des personnes. Par ailleurs, des études approfondies ont été encouragées et des études spéciales ont été effectuées sur les groupes de population vulnérables, y compris les peuples autochtones et les groupes ethniques. Trois atlas (Bolivie, Équateur et Panama) ont été publiés pour démontrer l'écart énorme qui existe entre les populations autochtones et non autochtones en ce qui concerne les indicateurs sociodémographiques, notamment plusieurs indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le cadre d'un projet financé par la Banque interaméricaine de développement, la CEPALC a fourni un appui technique aux pays membres pour promouvoir l'accès aux bases de données de recensement et l'utilisation de ces bases. Plusieurs pays d'Amérique latine et des Caraïbes offrent actuellement la possibilité de traiter directement les données de recensement par l'Internet. La CEPALC, en collaboration avec la CARICOM et le FNUAP, a continué d'aider les pays des Caraïbes à traiter les données de recensement et leur a fourni un appui technique leur permettant de procéder à l'évaluation et à l'analyse des recensements. Une assistance a également été offerte à la Colombie, au Nicaragua et au Pérou, qui ont effectué des recensements en 2005. Enfin, des pays

africains ont bénéficié d'une assistance technique pour le traitement des données de recensement au moyen du logiciel REDATAM, mis au point par la CEPALC, qui offre notamment la possibilité de traiter directement ces données par l'Internet.

11. La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP) a effectué de mai à juillet 2005 une étude de métadonnées sur les expériences passées et les plans futurs de ses pays membres en ce qui concerne les recensements de la population et du logement. Les résultats de l'étude ont été codés dans une base de données et échangés avec d'autres partenaires mondiaux. La CESAP a participé au processus de révision des *Principes et recommandations*. Elle établira la version finale de son propre programme régional sur les recensements de la population et du logement élaboré sur la base des domaines prioritaires énoncés par les experts de l'Asie et du Pacifique, à savoir : a) planification et financement des recensements, b) utilisation efficace des technologies de l'information et des systèmes d'information géographique, c) utilisation des recensements pour prendre la mesure des problèmes émergents et d) analyse, diffusion et utilisation des données. Le programme régional de recensements devrait être mené en étroite coopération avec les partenaires mondiaux, régionaux, sous-régionaux et nationaux.

12. Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme mondial de 2010, la Commission de statistique de la CESA0 a recommandé, à sa sixième session, de créer une équipe de travail sur les recensements de la population et de l'habitat. À sa première réunion tenue au Caire en novembre 2005, l'équipe de travail a établi son cadre de référence, avec l'appui de la Division de statistique du Secrétariat de l'ONU et du Groupe de coordination des statistiques de la CESA0. Elle apportera une contribution de fond au processus d'examen et de mise à jour des *Principes et recommandations*, arrêtera un ensemble de données de base qui devraient être collectées lors des recensements de la population et de l'habitat ainsi que de produits fondamentaux à réaliser pour donner une idée précise de la spécificité de la région, et mettra en place des mécanismes permettant de coordonner plus étroitement les recensements nationaux de la population dans la région. Quatre groupes de travail ont été chargés de se pencher plus longuement sur des questions particulières. En outre, pour appuyer les travaux concernant les recensements de la population et du logement dans la région, la CESA0 a créé un fonds d'affectation spéciale auquel le Ministère omanais de l'économie nationale a versé une contribution de 50 000 dollars des États-Unis.

Notes

¹ Voir: <<http://unstats.un.org/unsd/globalcensusforum/>>.

² Voir: <http://unstats.un.org/unsd/demographic/meetings/egm/CensusEGM05/ac104_L4.pdf>.

³ Voir: <<http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/alternativeCensusDesigns.htm>>.

⁴ Voir: <<http://unstats.un.org/unsd/demographic/sources/census/censusquest.htm>>.

⁵ La Commission est saisie d'un document de référence dans lequel figure cette proposition.

⁶ *Population and Vital Statistics Report*, publication des Nations Unies ST/ESA/SAT/SER.A/234-235.

⁷ Voir: <<http://unstats.un.org/unsd/demographic/products/vitstats/seriesa2.htm>>.